



Communauté de Communes  
Cœur de Maurienne Arvan

# 3CMAg

Le magazine de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan

## DOSSIER La taxe de séjour intercommunale

Albiez-le-Jeune  
Albiez-Montrond  
Fontcouverte-La Toussuire  
Jarrier  
La Tour-en-Maurienne  
Montricher-Albanne  
Montvernier  
Saint-Jean-d'Arves  
Saint-Jean-de-Maurienne  
Saint-Julien-Montdenis  
Saint-Pancrace  
Saint-Sorlin-d'Arves  
Villarembert  
Villargondran



Communauté de Communes  
Cœur de Maurienne Arvan  
Centre d'Affaires et de Ressources  
Avenue d'Italie  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 83 07 20

Retrouvez les actualités de la 3CMA sur [www.coeurdemaurienne-arvan.com](http://www.coeurdemaurienne-arvan.com)



@CoeurdeMaurienneArvan



@MaurienneArvan

## **Le mot du Président**



J'ai le plaisir de vous retrouver pour la quatrième parution de votre revue trimestrielle 3CMAG.

Vous découvrirez au fil des pages l'actualité de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan de ces trois derniers mois, avec notamment une mise en lumière de la taxe de séjour intercommunale.

La 3CMA renouvelle cette année son service de bagagerie à la gare routière permettant à nos visiteurs de pouvoir profiter librement d'une visite dans le centre-ville de Saint-Jean-de-Maurienne.

Je vous souhaite une bonne lecture.

**Jean-Paul MARGUERON**  
Président de la Communauté de Communes  
Cœur de Maurienne Arvan

Trimestriel d'information de la Communauté  
de Communes Cœur de Maurienne Arvan  
Centre d'Affaires et de Ressources  
Avenue d'Italie  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 83 07 20  
contact@3cma73.com



## **Sommaire**

### **p.3 - Actualités**

Les temps forts de ces 3 derniers mois

### **p.5 - Portrait d'élue**

Le portrait d'Anne CHEVALLIER, Vice-présidente chargée de l'habitat, des gens du voyage et du développement durable

### **p.6 - Dossier**

Zoom sur la taxe de séjour intercommunale

### **p.9 - Interview**

Camille Plachez, bénéficiaire d'une aide de 5 000 € pour l'achat d'un logement vacant

### **p.9 - Agenda**

Les événements «Cyclo» de 2019

### **p.10 - Zoom sur...**

Deux communes de la 3CMA

- **Directeur de la publication** : Jean-Paul MARGUERON, Président
- **Directrice de la rédaction** : Sophie VERNEY, Vice-présidente
- **Conception-réalisation** : Service Communication 3CMA
- **Crédits photos / illustrations** : 3CMA, freepik.com
- **Couverture** : Albiez-Montrond - Service Communication 3CMA
- **Impression** : Imprimerie Salomon/Roux. **Tirage** : 9000 exemplaires
- **N° ISSN** : 2608-3728 **Dépôt légal** : à parution
- Tous nos remerciements aux élus et aux services de la 3CMA, ainsi qu'aux partenaires qui ont contribué à la réalisation de ce numéro.

## Actualités

# Convention entre la 3CMA et la Région Auvergne-Rhône-Alpes

## Soutien au commerce de proximité

La 3CMA a signé une convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation.

Ce dispositif aide les petites entreprises du commerce de proximité ou de l'artisanat à s'installer ou se développer dans un point de vente accessible au public, avec un objectif de revitalisation commerciale des centres-villes et des centres-bourgs. La librairie « Des livres et vous » située à Saint-Jean-de-Maurienne est le premier commerce à bénéficier de cette aide.

Plus d'informations sur <https://bit.ly/2rAxYPO>

Pour accéder aux informations via les QR codes  , installez sur votre smartphone une application "QR Scanner".



## Schéma de randonnée intercommunal



## Réalisation de la première phase de travaux

Avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Savoie, la 3CMA met en place un « schéma de randonnée intercommunal ». Un projet étalé sur 4 ans en vue de proposer aux locaux et aux visiteurs une offre de randonnée qualitative et attractive.

Cette année, l'effort a porté sur la remise en état ou la création de nouveaux itinéraires sur six sentiers. Trois catégories d'itinéraires de randonnée sont identifiées : petit itinéraire familial et ludique, boucle de randonnée, sentier de liaison d'une boucle à une autre.

Plus d'informations sur <https://bit.ly/2GeKqPx>





## Travaux d'accessibilité au Centre nautique

Retour en images par Maurienne TV sur les travaux d'accessibilité au Centre nautique.

Le reportage : <https://bit.ly/2GgKJtd>



## Visite des organes de presse par les élèves du Lycée Paul Heroult

Des élèves en formation professionnelle au Lycée Paul Héroult ont visité les différentes structures presse de notre territoire : la chaîne de télévision locale Maurienne TV, le Dauphiné Libéré et La Maurienne.

Le reportage : <https://bit.ly/2UJI4LB>



## Fonds de concours

### Soutien à la commune de Montvernier pour l'ouverture d'un restaurant municipal

La 3CMA a répondu favorablement à la demande du conseil municipal de Montvernier par le versement d'un fonds de concours d'un montant de 50 000 €, aidant au financement des travaux de réhabilitation du restaurant municipal « O p'tits lacets » situé au cœur du village.



## Inauguration Nouveaux locaux des Ateliers de Maurienne

Le 23 novembre 2018, la 3CMA inaugurait les nouveaux locaux de l'association « Les Ateliers de Maurienne » aux côtés de nombreux partenaires. Le bâtiment, propriété de la Communauté de Communes, a été agencé en fonction des multiples compétences des Ateliers de Maurienne : atelier pour l'artisanat, magasin pour la valorisation de vêtements, cave à vin et enfin, partie administrative.

Plus d'informations sur <https://bit.ly/2EvKYPs>





# Anne CHEVALLIER

## **Vice-présidente chargée de l'habitat, des gens du voyage et du développement durable**

**A**nne CHEVALLIER, ou comment concilier engagement social et vie professionnelle.

Originaire du bassin Albertvillois, Anne CHEVALLIER, première adjointe à l'ex commune de Le Châtel, dorénavant "La Tour en Maurienne", a pris son premier poste à l'Association des Maires de Maurienne, ancêtre du Syndicat du Pays de Maurienne lors de sa création.

Après une formation universitaire en aménagement du territoire et en administration territoriale, une formation en maîtrise de l'énergie et gestion des déchets à l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables), Anne ne pouvait que s'investir professionnellement dans des structures collectives.

Après avoir occupé divers emplois dans le domaine de l'ingénierie publique et para publique, au Département, dans les Communautés de Communes de Moutiers et de la Rochette-Val Gelon, elle

est actuellement directrice de l'ADIL 73 (Agence Départementale d'Information sur le Logement).

Anne CHEVALLIER ne cache pas que ses choix professionnels résultent avant tout de son désir de servir la collectivité. Pour preuve, son engagement de deux ans dans l'humanitaire à l'étranger. Déléguée au Syndicat du Pays de Maurienne, elle occupe au sein de la 3CMA le poste de Vice-présidente chargée de l'habitat, des gens du voyage et du développement durable. A ce titre elle a eu la responsabilité de la création de la Maison de l'habitat et de l'élaboration du PLH (Programme Local de l'Habitat).

Maman de deux garçons de 9 et 12 ans, Anne CHEVALLIER ne vit pas que pour ses missions d'élue : passionnée de montagne, notamment d'escalade et de ski de randonnée (elle fut encadrante au Club Alpin Français) elle ne manque pas de s'échapper aussi souvent que possible sur les cimes mauriennes.

*Interview réalisée par Jean-Michel Reynaud*

# Taxe de séjour intercommunale

## Ce qui change en 2019



Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la taxe de séjour devenait intercommunale suite à la mise en application de la réforme de la loi de finances 2017.

### Rappel du contexte

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) rendait obligatoire le transfert de la compétence Tourisme aux intercommunalités.

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan a choisi de créer un Office de Tourisme Intercommunal sous la forme d'un Etablissement Public Industriel et Commercial au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Pour assurer une partie de son financement, et éviter de le faire supporter par le budget général de la collectivité, il est apparu nécessaire d'instaurer une taxe de séjour sur les 9 communes de la 3CMA sur lesquelles la compétence est exercée.

### 9 communes concernées

Albiez-le-Jeune  
Albiez-Montrond  
Jarrier  
La Tour-en-Maurienne  
Montvernier  
Saint-Jean-de-Maurienne  
Saint-Julien-Montdenis  
Saint-Pancrace  
Villargondran

Les autres communes conservent leur propre taxe de séjour.

### La taxe de séjour, qu'est-ce que c'est ?

- > Une taxe créée en 1910 pour aider les communes à assumer les charges liées à la fréquentation touristique.
- > Un impôt qui doit être fléché vers des « dépenses favorisant la fréquentation touristique » [...] « dépenses qui contribuent à l'attractivité des territoires », y compris pour le financement des Offices de Tourisme dans le cas d'un EPIC (art. R2333-45 et L.134-6).
- > Les recettes de la taxe de séjour sont intégrées au budget de la collectivité et seront ensuite intégralement reversées à l'Office de Tourisme Intercommunal.





## La taxe de séjour, comment ça marche ?

La 3CMA a opté pour une taxe de séjour au « réel » sur une période de perception annuelle, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. La taxe est collectée via les hébergeurs auprès des visiteurs séjournant de manière payante sur une des 9 communes concernées.

Cela signifie qu'elle est réglée par toute personne adulte séjournant à titre onéreux dans un hébergement touristique, en supplément du prix de la nuitée et ce, quelle que soit la date de son séjour.

### Sont exonérées de la taxe de séjour :

- > Les personnes mineures.
- > Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire de la 3CMA.
- > Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.



## Calcul de la taxe de séjour

Depuis 1<sup>er</sup> janvier 2019, deux systèmes de calcul de la taxe cohabitent : un tarif fixe pour les hébergements classés en étoiles et un tarif au « pourcentage » pour les hébergements sans classement.

Il n'existe plus d'équivalence entre les labels commerciaux (Gîtes de France, Clévacances...) et le classement par étoiles délivré par Atout France dit « classement ministériel ».

Les hébergements ne disposant pas d'un classement par étoiles seront considérés comme « non classés », le calcul de la taxe se fera donc « au pourcentage ».



# Modalités de déclarations et de reversement

Les hébergeurs déclarent chaque mois le nombre de nuitées effectuées dans leur établissement sur une plateforme internet, via leur espace personnel :

<https://3cma.taxesejour.fr>



## Une question ?

Charlène Cartier Lange, Assistante administrative et comptable, est à votre disposition pour vous informer et vous accompagner dans la collecte, la déclaration et le reversement de la taxe de séjour.

E-mail : [c.cartier-lange@3cma73.com](mailto:c.cartier-lange@3cma73.com)

Accueil du lundi au mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Le jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

Place de la Cathédrale  
(Ancien Évêché - entrée en face de l'Office de Tourisme Intercommunal)  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne

## Agenda



### MARDI 2 AVRIL - 13H30 > 17H FORUM DES MÉTIERS DE MAURIENNE SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Le 2 avril 2019, de 13h30 à 17h à la salle de la Croix des Têtes à Saint-Julien-Montdenis, une multitude de professionnels de différents secteurs d'activité se retrouveront pour présenter leur savoir-faire. Forum ouvert à tous, organisé par le Point Information Jeunesse de la 3CMA.





## **Camille Plachez, bénéficiaire d'une aide de 5000 € pour l'achat d'un logement vacant**

La 3CMA met en place des aides dans l'objectif de remobiliser les logements vacants des centres anciens. Camille Plachez nous explique comment elle a bénéficié d'une aide de 5000 €.

### **Comment avez-vous connu ce dispositif et quelle a été votre démarche pour bénéficier de l'aide ?**

J'ai connu cette aide par l'intermédiaire d'une amie. Je me suis rendue directement à la Maison de l'Habitat, située place Fodéré à Saint-Jean-de-Maurienne et j'ai été reçue par Jean-Luc Langain, chargé d'animation, qui m'a tout expliqué.

### **Quelles ont été les étapes pour bénéficier de l'aide ?**

La démarche a été plutôt facile. Les quelques conditions exigées étaient : que ce soit un premier achat immobilier, occuper le bien en tant que résidence principale, ne pas dépasser un plafond de revenus et que le projet d'acquisition soit situé dans un périmètre défini des centres anciens.

### **En quoi cette aide vous a-t-elle servi ?**

Cette aide a été très bénéfique pour réaliser les travaux de finition et boucler mon plan de financement.

### **RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR LES AIDES FINANCIÈRES POUR L'HABITAT SUR :**

<https://bit.ly/2R6ZYK>



## **L'année 2019 est consacrée au vélo !**

*L'Office de Tourisme Montagnicimes vous propose une sélection de dates autour des événements "Cyclo" de l'été 2019.*

**DU 20 AU 23 JUIN** : Tour de Savoie Mont Blanc (avec un passage le 22 juin aux Karellis).

**LE 27 JUIN** : Mountain Collection Col du Chaussy par les lacets de Montvernier.\*

**LES 29 ET 30 JUIN** : Festival du Vélo en Maurienne à Saint-Jean-de-Maurienne. Ouvert à tous !

**1<sup>ER</sup> JUILLET** : Mountain Collection Col du Mollard depuis Saint-Jean-de-Maurienne.\*

**LE 7 JUILLET** : La Marmotte (Col du Glandon > Saint-Jean-de-Maurienne > Saint-Michel-de-Maurienne).

**DU 12 AU 14 JUILLET** : La Trilogie de Maurienne.

**LE 26 JUILLET** : 19<sup>ème</sup> étape du Tour de France. Départ de Saint-Jean-de-Maurienne direction Tignes.

**FIN JUILLET** : Montée de l'Opinel.

**LE 14 AOÛT** : Mountain Collection Col d'Albanne.\*

**LE 31 AOÛT ET LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE** : La Maurienne Galibier.

\* *Moutain Collection* : un événement ouvert à toutes et tous ! (routes réservées aux vélos).

## Zoom sur...

### Deux communes de la 3CMA

C'est l'histoire de deux communes qui, si on en croit les rumeurs, n'en formaient qu'une au début du Moyen-Age.

La première se singularise dans la vallée de la Maurienne à plus d'un titre. En effet, son évolution démographique est particulière puisqu'elle compta jusqu'à 2031 personnes en 1848 étant ainsi une des communes la plus peuplée de la vallée, avant de chuter à 185 personnes en 1982 pour remonter aujourd'hui à 268 âmes.

Si, comme ses consœurs, elle possède un grand nombre de chapelles : Saint-Sébastien (mais qui n'existe plus car emportée par une avalanche en 1978), Saint-Antoine dédiée à Saint-Roch pour que le village soit préservé de la peste, Notre-Dame-de-la-Présentation, Sainte-Barbe dédiée à Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Claude maintenant en ruines, Sainte-Brigide, il est tout de même étrange que les habitants se soient tant disputés pour la construction d'une seconde église !



En réalité la première, d'art baroque, étant à plus d'une heure de marche pour certains habitants, une seconde fut créée à Entraigues, non sans tergiversations, et certains ont craint alors de voir le village se séparer en deux, entre ceux d'en haut et ceux d'en bas.

Dans ce même hameau, on peut trouver un des cadrans solaires le plus curieux qui soit. On peut y lire « horam sole silente nego » (je refuse de dire l'heure si le soleil est silencieux) ce qui semble logique, mais ce qui reste mystérieux ce sont les 37 étoiles inscrites sur ce cadran représentant différents points de la Terre dont certains sont totalement inconnus.

Mais les bizarreries ne s'arrêtent pas là ! Des Demoiselles coiffées ont été pétrifiées, un ours lors d'une partie de chasse faillit renverser un roi et une tête de chat devint si célèbre qu'on décida de créer, pour s'en approcher, une route pittoresque et dangereuse accrochée au-dessus de gorges !



Aujourd'hui même les marmottes se mettent à siffler et à parler, ce qui ravit les touristes venus s'évader, se ressourcer, savourer le Beaufort, la tome de la coopérative ainsi que d'autres produits locaux à base de plantes (infusions, liqueurs...), mais aussi explorer un domaine qui est si beau qu'il n'a de cesse d'attirer skieurs, randonneurs, parapentistes, vététistes, grimpeurs...

En ce qui concerne l'autre commune, elle partagea les mêmes pestes, invasions et révoltes (lors d'une jacquerie contre un évêque), mais aussi les mêmes espoirs par un développement touristique accru que ce soit dans le domaine skiable, dans la découverte de la nature et le développement de l'agriculture ou par un patrimoine riche et varié.

Les chapelles Saint-Pierre, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, de la présentation de la Vierge, Sainte-Anne et Saint-Claude sont toutes aussi particulières les unes que les autres construites pour la plupart en tuf, différentes des maisons traditionnelles aux murs épais en pierres sèches, possédant balcons qui abritent les piles de bois et où le pignon tressé en arcosses permet l'aération du foin. Quant à l'église Saint-Saturnin, dont le mot patois a donné son nom à cette commune, étrangement, elle possède sur ses flancs des couronnes mortuaires en perles avec parfois de petits auvents au-dessus pour les protéger des intempéries. Querelle de hameaux pendant 15 ans, cette fois-ci non pour une église, mais pour une école, a fait perdre son latin au préfet en 1864 !

Croix de bois, croix de fer, tu me crois ou pas, mais ici ce sont les vaches qui sont les reines en alpages. Par contre au col, d'autres petites reines ont fait leur apparition peu de temps après la construction de la route du col mythique en 1911 et, chaque été, reviennent en pèlerinage.



De costumes traditionnels typiques qui rebiquent ou de costumes excentriques et magiques du célèbre couturier Pierre BALMAIN dont la famille est originaire de la Combe, tout n'est qu'émerveillement, couleurs flamboyantes et dorures lumineuses.

De l'or encore mais blanc a permis, ici de faire quelques 10000 lits pour les touristes en mal de pistes, souhaitant trouver une vue imprenable sur le Pic de l'Etendard, les Aiguilles ou de magnifiques et petits lacs de montagne.



Alors, avez-vous reconnu ces deux communes ?  
« - Mais bien sûr !, dit la marmotte, la mascotte. Il s'agit de SAINT-JEAN-D'ARVES pour la première.  
- Et SAINT-SORLIN-D'ARVES pour la seconde, ajoute Sorlinette la petite vache.  
- Arvi ! (Au revoir) »

Sophie VERNEY



## LA FOURMILIERE, ASSOCIATION POUR LES HABITANTS



### > FAVORISE LES LIENS ENTRE LES HABITANTS

Depuis plus de trente ans, La Fourmière (ex-ACA) œuvre en priorité **avec et pour les habitants de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan (3CMA)**. Centre socioculturel depuis 2011, elle a pour mission de favoriser les liens et les échanges entre les personnes, les familles et les générations.

### > EST UN LIEU D'EXPRESSION ET DE PARTAGE

Des groupes de travail composés d'habitants, de bénévoles et d'acteurs locaux se réunissent pour partager ensemble des projets autour de **la parentalité, de l'environnement, de l'accès aux droits** et des **initiatives locales**.

### > EST UN LIEU RESSOURCE POUR TOUS

Des bénévoles et des professionnels sont à votre écoute et vous informent.

### NOS DERNIÈRES ACTIONS :

- Organisation du **Forum des Associations**
- **Exposition Réseau Sésame** de lutte contre l'illettrisme
- Pour les **séniors** : ateliers informatiques, ateliers mémoire, ateliers « Manger, bouger, santé préservée »

### N'HÉSITEZ PAS À VENIR NOUS RENCONTRER !

#### La Fourmière

11 rue du Parc de la Vanoise  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 59 90 56  
contact@fourmiere-73.fr  
www.fourmiere-73.fr

### OUVERT EN SEMAINE !

De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (mercredi 18h).  
Fermé le mardi matin et vendredi après-midi.

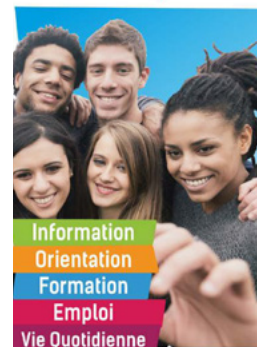
## LA MISSION LOCALE JEUNES PAYS DE MAURIENNE

Les conseillers de la Mission Locale accueillent, informent, écoutent, orientent et accompagnent les jeunes de Maurienne pour intégrer le monde de l'entreprise et devenir autonome.



Jeunes 16-25 ans

**Affirmez votre potentiel !**



Pour répondre aux attentes des jeunes, différents services leur sont proposés :

### ACCÈS À L'EMPLOI :

- Accompagnement dans la recherche d'emploi
- Consultation des offres
- Rédaction de CV et de lettre de candidature
- Préparation à l'entretien d'embauche

### RELATION AVEC LES EMPLOYEURS :

- Parrainage par un employeur ou un cadre d'entreprise
- Promotion des candidatures dans les entreprises

### ACCÈS À L'AUTONOMIE :

- Logement
- Santé
- Transports et mobilité

### AIDE À L'ORIENTATION ET PROPOSITION DE FORMATION.

### N'HÉSITEZ PAS À VENIR NOUS RENCONTRER !

La Mission Locale Jeunes est présente à Saint-Jean-de-Maurienne, Aiguebelle et Modane.

Pour un 1er contact ou un rendez-vous :

Tél : 04 79 64 41 02  
www.mlj-maurienne.org